

## Rapport d'activité 2020

### Conseil d'administration

Etant donné les conditions sanitaires imposées par le coronavirus, le conseil d'administration s'est réuni deux fois en présentiel, une fois par échanges de courriels ou téléphoniques et le CA prévu au mois de mars 2020 a dû être annulé.

Conscient de ses problèmes de santé, Jean-François Lehembre a demandé d'être libéré de son engagement de Président et d'administrateur de la FPRA. Tous les membres du CA le remercient très chaleureusement pour son action très compétente comme administrateur depuis 2011 et comme Président de la Fondation depuis 2013.

Les membres du CA ont proposé la nomination de Gabrielle Lefèvre comme Présidente. Elle a accepté cette nomination. Un tout grand merci à elle pour ce nouvel engagement !

Après avoir été invité à quatre CA, Denis Grimberghs a proposé de rejoindre notre conseil d'administration. Il a été élu par le CA du 16/11/2020 pour un premier mandat de 4 ans. Un tout grand merci à lui de venir renforcer notre conseil par ses nombreuses compétences !

Les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés pour quatre ans : Michel LEMAIRE, Nicole BIVORT et Gabrielle LEFEVRE. Le mandat du commissaire FCG (Monsieur RONSMANS) a été renouvelé pour les exercices 2020-2021 et 2022.

### Collecte de fonds

En fin d'année, nous avons lancé une campagne de récolte de fonds. La lettre proposait au choix un don au Fonds des Amis de la Fondation Pro Renovassistance ou un prêt à RENOVASSISTANCE asbl.

Les dons récoltés cette année par le Fonds des Amis de la Fondation Pro Renovassistance ont fortement progressé et se montent à 47.034 €.

Pour information, le total des nouveaux prêts à RENOVASSISTANCE asbl en 2020, diminués des remboursements, s'élève à 216.888 € et le montant total des prêts s'élève à 5.863.122 € au 31/12/2020. Ces prêts sont garantis par les baux à loyers avec les AIS et par 9 des 10 biens immobiliers appartenant à la FPRA.

Notre Fondation Pro Renovassistance a été désignée comme légataire universel de la succession d'André Carré. Les dons reçus en 2020 seront mis en réserve pour le paiement éventuel du solde d'une maison faisant partie de ce legs. Si ce projet ne peut se réaliser, les dons seront affectés aux frais de rénovation de l'immeuble rue de Bonaventure à Jette.

### Contacts avec d'autres associations et fondations

Une administratrice de La Fondation Pro Renovassistance a participé aux Assemblées Générales de la **Fédération Belge des Fondations Philanthropiques**. Cette Fédération va

prochainement présenter les nouvelles orientations stratégiques de l'association pour 2021 - 2024.

Suite à l'investissement de la FPRA en parts de coopérateur dans la **Banque coopérative New B**, deux administrateurs ont participé à une assemblée festive.

#### **Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF):**

Les statuts de l'AERF posent comme condition que les membres soient agréés par le SPF Finances pour la déduction fiscale des dons. Notre fondation n'ayant plus cette agrégation, l'AERF nous a demandé de ne plus utiliser leur label sur nos communications.

Comme la Fondation Roi Baudouin a le logo AERF et que nos donateurs font leurs dons via le « Fonds des amis » de la FPRA hébergé à la FRB, notre Présidente va demander à l'AERF de revoir sa position.

La Fondation est membre actif du réseau **Societal Housing Network (SoHoNet)** basé « *sur l'hybridation féconde entre expériences associatives, savoirs académiques, nouvelles formes d'habitat et modèles économiques innovants afin de concourir concrètement à la production de logements à finalité sociale et de promouvoir au sein de chaque projet l'inclusion, la mixité, la solidarité et l'autonomie des habitants.* »

Une réunion de travail a été organisée pour finaliser les critères et aborder le mode de fonctionnement du label « logement à finalité sociale ».

Trois administrateurs ont participé à un webinaire organisé par Sohonet avec la SAU (société d'Aménagement Urbain de Bruxelles-Capitale) sur « Bruxelles et la maîtrise du foncier ». Le webinaire a porté longuement sur la politique foncière envisagée par la Région bruxelloise et sur l'intervention de partenaires privés dans une politique de logements sociaux et à finalité sociale. Un administrateur a proposé que FPRA se penche sur le problème de la réticence des communes à accueillir des logements sociaux et sur le problème des commissions de concertation qui bloquent elles-aussi la création de tels logements. Un thème à approfondir ainsi que la problématique des logements vides.

Le « Plan d'urgence logement » de la secrétaire d'Etat au logement et à l'égalité des chances Nawal Ben Hamou nous a permis de comprendre les intentions du gouvernement bruxellois : priorité au logement social public. Ce qui nous intéresse plus particulièrement concerne les AIS : développement de l'offre des AIS et évolution des conditions de mise en gestion : « *Soutenir le développement de l'offre de logement AIS tout en veillant à encadrer les projets issus des promoteurs ou des investisseurs immobiliers* ».

A ce propos, **SOHONET** a publié en décembre une carte blanche au sujet du "moratoire" décrété par le gouvernement bruxellois sur l'évolution du nombre de logements pris en gestion par les AIS. A la suite de nombreuses réactions auprès du gouvernement bruxellois, celui-ci a levé le moratoire mais le budget ne sera pas augmenté. Le problème des AIS n'est donc pas vraiment résolu. Les associations et les AIS devront continuer la pression sur les pouvoirs publics bruxellois.

Un administrateur a participé à un groupe de travail de **SOHONET** sur la rénovation d'immeubles liés aux AIS : faut-il créer un outil pour dynamiser la rénovation des logements existants pris ou à prendre en location par les AIS ? Il retient que la création d'un organisme supplémentaire n'a pas été retenue à ce stade et il convient plutôt de voir comment renforcer et simplifier les mécanismes existants pour soutenir la rénovation des logements pris en location par les AIS. Il nous semble pourtant utile que les AIS soient outillées pour assurer une mission d'accompagnement ou de prise en charge de la rénovation des logements en amont de leur prise en location. Nous suggérons que cette question soit posée à la FEDAIS.

Un administrateur a participé à une rencontre/débat organisée par **SOHONET** avec un exposé de Thomas Dawance sur l'avancement du projet HOUSING DEAL et un exposé de Thibault Leroy sur Common Ground.

La Fondation Pro Renovassistance est devenue membre fondateur de la **coopérative Common Ground** et y a investi une part de 60.000 €. Cette coopérative est initiée par le **Community Land Trust Bruxelles** et soutenue par plusieurs associations dans le but de financer des projets innovants par leur mixité : logements acquisitifs, logements locatifs, activités collectives et de service, en maintenant ce qui fait la base du CLTB : la séparation entre la propriété des constructions et celle du sol. Une administratrice participe aux CA de Common Ground pour représenter la Fondation Pro Renovassistance. Les objectifs et le fonctionnement de Common Ground doivent encore être clarifiés. Ces questions seront évoquées en 2021 lors d'une journée au vert.

**RBDH** : une administratrice a assisté à la première AG mais pas à la seconde suite au COVID. Lors de cette première AG, les diverses associations ont détaillé les problèmes spécifiques à cette période de pandémie et notamment la difficulté d'accès aux CPAS et aux services administratifs divers où le personnel étant en télétravail n'a pu aider les personnes sans équipement informatique et d'autres ne sachant pas s'en servir. D'où immenses difficultés pour constituer des dossiers à distance. Elle a également participé aux réunions virtuelles qui étaient organisées.

Les activités de la Fondation ont reçu un écho dans les deux E-News annuels communs à l'asbl.

## Immeubles en propriété

- **Rue des Quatre Vents 25-25b à 1080 Molenbeek St Jean**

L'immeuble a été acheté par la Fondation Pro Renovassistance en octobre 2017. L'immeuble a été cédé par bail emphytéotique de 27 ans à l'asbl à la même date avec mission de la rénover. La Fondation participe financièrement aux travaux de rénovation pour un montant de 200.000 €.

Les travaux qui ont commencé fin 2018, ont été fortement retardés à cause du confinement et des malades. La réception provisoire aura lieu en janvier 2021. Le projet a été agréé pour l'obtention du label « be exemplary », le jardin sera géré en collaboration avec l'asbl « La Rue » et le logement intergénérationnel sera organisé avec « Convivial ».

- **Avenue d'Itterbeek 175-177**

L'acte d'achat et l'acte de bail-rénovation avec RA ont été signés au mois de novembre 2018. La FPRA participe aux travaux de rénovation pour un montant de 250.000 € . L'achèvement des travaux est prévu pour février 2021.

- **Rue Bonaventure 61 à Jette**

Cet immeuble a été acquis en 2018 et confié en bail emphytéotique à RA. Le permis d'urbanisme a été octroyé et les travaux commenceront au début de l'année 2021.

- **Bd Brand Whitlock 105 à Woluwé-Saint-Lambert**

En septembre 2020, la Fondation Pro Renovassistance a acquis une maison de maître située Bd Brand Withlock 105 à Woluwe-Saint-Lambert. C'est la dixième maison dont la Fondation pro Renovassistance est propriétaire. Le fonds Generet a fait un don important à la Fondation pro Renovassistance pour l'achat de ce bien immobilier afin d'offrir des logements à des personnes âgées en difficulté. En attendant le début des travaux de rénovation, les administrateurs de la Fondation ont marqué leur accord sur un hébergement précaire par des Afghans.

## Bilan et résultats

Le réviseur a examiné nos comptes et le CA les a approuvés. Les points suivants méritent une petite explication :

- **Bilan – Actif**

- ◆ Le principe de base est que pour un immeuble donné, la valeur inscrite dans la fondation est la valeur expertisée moins la valeur inscrite dans l'asbl.
  - Pour les immeubles donnés en usufruit par la Fondation à l'asbl, la valeur inscrite à l'actif dans l'asbl est la valeur de l'usufruit restant à courir. Les usufruits sont comptés sur 15 ans depuis 2009 et s'éteindront donc en 2024.
  - Pour les immeubles rénovés par l'asbl, la valeur dans l'asbl est au départ le montant de la rénovation moins le montant des primes. Cette valeur diminue de 5% chaque année car tous les projets sont amortis sur 20 ans
- ◆ Six immeubles ont été expertisés en 2017 : ces valeurs sont restées inchangées
- ◆ Les deux immeubles quasi-terminés (Quatre Vents 25 et Itterbeek 175) ont été réévalués approximativement fin 2020 mais seront expertisés en 2021
- ◆ Les deux immeubles non encore rénovés (Bonaventure 61 et Brand Whitlock 105) sont provisoirement inscrits pour leur valeur d'acquisition.
- ◆ La FPRA a investi cette année 60.000 € dans la création de la nouvelle coopérative Common Ground

- **Bilan – Passif**

- ◆ Le fonds Celina Ramos nous a prêté 150.000 € pour nous permettre d'acquérir la maison de la rue Bonaventure. Prêt sans intérêt et à 10 ans renouvelable.
- ◆ Dette pour rénovation Quatre Vents : 1/3 de l'engagement de 200.000 € a déjà été payé en 2018 et 1/3 en 2019.
- ◆ Dette pour rénovation Itterbeek 175 : 1/3 a été payé en 2019
- ◆ Dette à la FRB : 5% de ce qu'a reçu le « Fonds des amis de » sera retenu par la FRB pour les frais de gestion du fonds.

- **Résultat – charges**

A part les honoraires du réviseur, il y a très peu de frais généraux.

- **Résultat – produits**

Quelques donateurs n'ont pas souhaité recevoir d'attestation fiscale et ont fait leurs dons directement à notre Fondation

Par ailleurs, nous avons reçu 47.000 € de dons sur le « Fonds des Amis de la Fondation pro Renovassistance » via la FRB, ce qui est en forte progression par rapport à 2019.

L'exercice se termine avec un boni de 152.001 €

## Perspectives pour l'année 2021

La Fondation a marqué son accord pour une collaboration avec Nicolas Bernard, Véronique van der Plancke et Vincent Letellier (respectivement professeur et avocats/chercheurs à l'Université Saint-Louis — Bruxelles) sur le thème de logement et pauvreté. C'est l'occasion de faire connaître notre expertise auprès du gouvernement bruxellois.

Poursuite de notre réflexion pour l'organisation « d'ateliers » sur le foncier bruxellois et sur d'autres sujets : trois administrateurs ont participé à un webinaire organisé par Sohonet avec la SAU (société d'Aménagement Urbain de Bruxelles-Capitale) sur « Bruxelles et la maîtrise du foncier ». Le webinaire a porté longuement sur la politique foncière envisagée par la Région bruxelloise et sur l'intervention de partenaires privés dans une politique de logements sociaux et à finalité sociale. Ils ont proposé que FPRA se penche sur le problème de la réticence des communes à accueillir des logements sociaux et sur le problème des commissions de concertation qui bloquent elles-aussi la création de tels logements. Ce sera un thème à approfondir, de même que la problématique des logements vides.

Le conseil d'administration :

Gabrielle Lefèvre, *présidente*  
Nicole Bivort, *secrétaire*  
Bernard Cassiers, *trésorier et délégué à la gestion journalière*

Paul Defawe  
Michel Lemaire  
Denis Grimberghs  
Jean Blavier  
Brigitte De Wolf – Cambier

ACTIF										
imput.	Description	2018			2019			2020		
20/28	<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>2.458.693 €</b>			<b>2.501.929 €</b>			<b>3.526.238 €</b>		
22/27	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2.458.693 €</b>			<b>2.500.929 €</b>			<b>3.465.238 €</b>		
22	<b>Terrains et constructions</b>	<b>2.458.692 €</b>			<b>2.500.928 €</b>			<b>3.465.237 €</b>		
222110	chaussée de Wavre 602	407.000 €			407.000 €			407.000 €		
222115	usufruit chaussée de Wavre 602	- 35.852 €			- 29.764 €			- 23.676 €		
222120	rue de la Prévoyance 5	429.000 €			429.000 €			429.000 €		
222125	usufruit rue de la Prévoyance 5	- 46.383 €			- 38.506 €			- 30.630 €		
222130	chaussée de Bruxelles 54	300.000 €			300.000 €			300.000 €		
222135	usufruit chaussée de Bruxelles 54	- 28.845 €			- 23.947 €			- 19.049 €		
222140	rue Saint Nicolas 16	218.000 €			218.000 €			218.000 €		
222145	usufruit rue Saint Nicolas 16	- 18.804 €			- 15.611 €			- 12.418 €		
222150	appart. Gloires Nationales 50	144.000 €			144.000 €			144.000 €		
222155	usufruit appart. Gloires Nationales 50	- 31.733 €			- 27.820 €			- 23.908 €		
222160	avenue G. Eekhoud 46	391.000 €			391.000 €			391.000 €		
222165	av G. Eekhoud 46 dans RA : RENO - primes	- 258.362 €			- 242.095 €			- 225.827 €		
222170	rue des Quatre Vents 25-25b (avant renov.)	342.374 €			342.374 €					
222170	rue des Quatre Vents 25-25b : estimation							1.330.000 €		
222175	rue des Quatre Vents dans RA : reno- primes							- 767.269 €		
222180	avenue d'Itterbeek 175-177 (avant renov)	490.559 €			490.559 €					
222180	avenue d'Itterbeek 175-177 : estimation							780.000 €		
222185	avenue d'Itterbeek dans RA : réno-primes							- 443.099 €		
222190	Bonaventure 61 (avant rénovation)	156.738 €			156.738 €			163.338 €		
222190	Bd Brand Whitlock 105 (avant rénovation)							848.774 €		
26	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>1 €</b>			<b>1 €</b>			<b>1 €</b>		
261010	rue de la Carrière (donation PAK)	1 €			1 €			1 €		
26	<b>Immobilisations financières</b>	<b>- €</b>			<b>1.000 €</b>			<b>61.000 €</b>		
284010	Parts NEWB				1.000 €			1.000 €		
284020	Parts fondateur coopérative Common Ground							60.000 €		
20/28	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>471.414 €</b>			<b>818.097 €</b>			<b>265.092 €</b>		
40/41	<b>Créances à un an au plus</b>	<b>5.000 €</b>			<b>5.000 €</b>			<b>6.016 €</b>		
40	<b>Créances commerciales</b>	<b>- €</b>			<b>- €</b>			<b>1.016 €</b>		
400100	fournisseurs débiteurs	- €			- €			1.016 €		
41	<b>Autres créances</b>	<b>5.000 €</b>			<b>5.000 €</b>			<b>5.000 €</b>		
415500	Legs Luyckx à recevoir	5.000 €			5.000 €			5.000 €		
50/53	<b>Placements de trésorerie</b>	<b>362.729 €</b>			<b>7.728 €</b>			<b>196.980 €</b>		
530000	Triodos épargne	362.729 €			7.728 €			196.980 €		
54/58	<b>Valeurs disponibles</b>	<b>103.685 €</b>			<b>805.369 €</b>			<b>62.095 €</b>		
550000	Triodos vue	68.815 €			771.059 €			10.751 €		
553000	Fondation Roi Baudouin	34.870 €			34.310 €			51.344 €		
490/1	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>- €</b>			<b>- €</b>			<b>- €</b>		
491000	produits acquis	- €			- €			- €		
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2.930.107 €</b>			<b>3.320.026 €</b>			<b>3.791.330 €</b>		

## PASSIF

imput.	Description	2018			2019			2020		
<b>10/15</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2.395.030 €</b>			<b>2.483.327 €</b>			<b>3.485.478 €</b>		
<b>10</b>	<b>Fonds associatifs</b>	<b>1.735.000 €</b>			<b>1.735.000 €</b>			<b>1.735.000 €</b>		
<b>100</b>	<b>Patrimoine de départ</b>	<b>10.000 €</b>			<b>10.000 €</b>			<b>10.000 €</b>		
100000	Patrimoine de départ	10.000 €			10.000 €			10.000 €		
<b>101</b>	<b>Moyens permanents</b>	<b>1.725.000 €</b>			<b>1.725.000 €</b>			<b>1.725.000 €</b>		
101200	Moyens permanents	1.725.000 €			1.725.000 €			1.725.000 €		
<b>14</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>660.030 €</b>			<b>748.327 €</b>			<b>900.328 €</b>		
140000	Résultat reporté exercice actuel	73.634 €			88.297 €			152.001 €		
140100	Résultat reporté exercices précédents	586.396 €			660.030 €			748.327 €		
<b>15</b>	<b>Suside en capital</b>	<b>- €</b>			<b>- €</b>			<b>850.150 €</b>		
151100	reçu du fonds GENERET pour achat BWHI							850.150 €		
<b>20/28</b>	<b>DETTES</b>	<b>535.078 €</b>			<b>836.700 €</b>			<b>305.852 €</b>		
<b>17</b>	<b>Dettes à + 1 an</b>	<b>150.000 €</b>			<b>150.000 €</b>			<b>150.000 €</b>		
174	prêt du fonds Celina Ramos	150.000 €			150.000 €			150.000 €		
<b>42/48</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>385.078 €</b>			<b>686.700 €</b>			<b>155.852 €</b>		
<b>44</b>	<b>Dettes commerciales</b>	<b>- €</b>			<b>- €</b>			<b>134 €</b>		
444000	Factures à recevoir	- €			- €			134 €		
<b>48</b>	<b>Dettes diverses</b>	<b>385.078 €</b>			<b>686.700 €</b>			<b>155.718 €</b>		
489100	Dette envers RENOVASSISTANCE	- €			450.000 €					
	participation propriétaire Quatre Vents	133.334 €			66.667 €			66.667 €		
	participation propriétaire Itterbeek 175	250.000 €			166.667 €			83.334 €		
	dette envers la FRB	1.744 €			3.366 €			5.717 €		
<b>49</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>- €</b>			<b>- €</b>			<b>- €</b>		
493	produits à reporter									
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2.930.107 €</b>			<b>3.320.026 €</b>			<b>3.791.330 €</b>		

## Charges

Imput.	Description	2019	Budget 2020	2020	Budget 2021
<b>61</b>	<b>Frais généraux</b>	<b>3.619 €</b>	<b>3.805 €</b>	<b>3.772 €</b>	<b>3.905 €</b>
<b>610</b>	<b>Bâtiments</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
610210	travaux à charge du nu-propriétaire	0 €	0 €	0 €	0 €
610400	précompte immobilier	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>612</b>	<b>Consommations, fournitures</b>	<b>52 €</b>	<b>205 €</b>	<b>171 €</b>	<b>205 €</b>
612100	poste	0 €	0 €	0 €	0 €
612120	internet	52 €	55 €	52 €	55 €
612200	fournitures de bureau		100 €		100 €
612210	imprimés et photocopies		50 €		50 €
612300	logiciels et informatique			120 €	
<b>613</b>	<b>Honoraires, services</b>	<b>3.567 €</b>	<b>3.600 €</b>	<b>3.584 €</b>	<b>3.700 €</b>
613100	commissaire	2.662 €	2.700 €	2.692 €	2.700 €
613200	avocats et experts				
613500	cotisations	700 €	700 €	625 €	700 €
613600	publications légales	205 €	200 €	267 €	300 €
613700	participation à des colloques				
<b>614</b>	<b>Publicité, notoriété</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>17 €</b>	<b>0 €</b>
614100	matériel publicitaire		0 €	0 €	0 €
614200	événement colloque		0 €	17 €	0 €
<b>617</b>	<b>personnel occasionnel</b>				
<b>64</b>	<b>Autres charges</b>	<b>2.000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>640</b>	<b>Taxes</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
640020	taxe régionale		0 €	0 €	0 €
640300	droit d'enregistrement		0 €	0 €	0 €
<b>641</b>	<b>Moins-values</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
641100	Prise en cpte usufruits RA-asbl		0 €	0 €	0 €
<b>643</b>	<b>Dons à d'autres</b>	<b>2.000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
643100	Dons à RENOVASSISTANCE		0 €	0 €	0 €
	Dons à diverses associations	2.000 €	0 €	0 €	0 €
<b>65</b>	<b>Frais financiers</b>	<b>1.669 €</b>	<b>1.550 €</b>	<b>2.431 €</b>	<b>1.550 €</b>
650000	Intérêts à payer				
650110	frais de mandat hypothécaire				
657000	frais bancaires	47 €	50 €	79 €	50 €
657110	gestion dons par extérieur	1.622 €	1.500 €	2.352 €	1.500 €
<b>66</b>	<b>Frais exceptionnels</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>69</b>	<b>transferts</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
690000	transfert aux résultats (boni)				
691000	transfert aux fonds affectés				
	<b>TOTAL des charges</b>	<b>7.288 €</b>	<b>5.355 €</b>	<b>6.203 €</b>	<b>5.455 €</b>



PRODUITS					
Imput.	Description	2019	Budget 2020	2020	Budget 2021
<b>70</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 €</b>	<b>4 €</b>	<b>5 €</b>	<b>5 €</b>
	loyers	4 €	4 €	5 €	5 €
<b>73</b>	<b>Dons, legs et subsides</b>	<b>53.345 €</b>	<b>30.000 €</b>	<b>49.264 €</b>	<b>30.000 €</b>
<b>732</b>	<b>dons</b>	<b>53.345 €</b>	<b>30.000 €</b>	<b>49.264 €</b>	<b>30.000 €</b>
732100	dons directs à FPRA	20.905 €	0 €	2.230 €	0 €
732200	dons via la FRB	32.440 €	30.000 €	47.034 €	30.000 €
<b>734</b>	<b>Legs</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
734100	legs en duo ou autre legs		0 €	0 €	0 €
<b>736</b>	<b>Subsides</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
736100	subside Région Bruxelles C.		0 €	0 €	0 €
<b>74</b>	<b>Autres produits</b>	<b>42.235 €</b>	<b>42.235 €</b>	<b>108.935 €</b>	<b>42.235 €</b>
741111	plus-value selon estimation provisoire			66.700 €	0 €
741120	reconstitution de la pleine propriété	42.235 €	42.235 €	42.235 €	42.235 €
<b>75</b>	<b>Produit financier</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>79</b>	<b>Transferts aux résultats (perte)</b>				
	<b>TOTAL des produits</b>	<b>95.584 €</b>	<b>72.239 €</b>	<b>158.204 €</b>	<b>72.240 €</b>
	<b>Produits - charges</b>	<b>88.297 €</b>	<b>66.884 €</b>	<b>152.001 €</b>	<b>66.785 €</b>